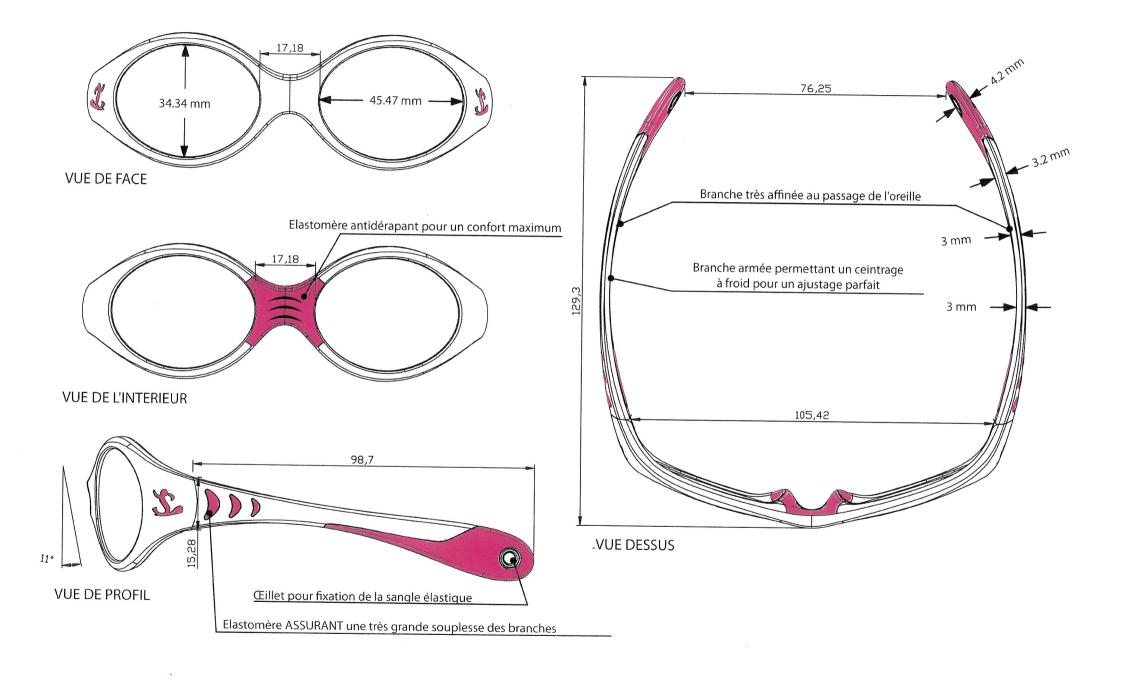
LUNETTE FRIPOUILLE 3 A Le Look - Le Confort - La Technicité BI - INJECTION AJUSTABLE





Date : 18/10/2023

N° DOSSIER : 09-23-1569

N° DOCUMENT : ES09-23-1569

Taille <i>Size</i>	Enfant Child	Γ							
Réferen	ce Reference 1		e (n°/nb total d <u>ïlter)</u>	e filtre)	Filter (No. / total	С	at 4		
§ 4.1 - Constr	uction : Construction					Conforme	Conform		
3 4.2 – Qualite	é de matière et de surface : <i>Filter m</i>	aterial and surface qua	lity			Conforme	Conforn		
∮ § 4.3 – Com	patibilité physiologique : <i>Physiolog</i>	gical compatibility				Conforme	Conforn		
Engagement o	lu fabricant <i>Manufacturer Commitmen</i>	t				Conforme	Conform		
§ 5 – FACTEU	IR DE TRANSMISSION Transmittane	ce				Conforme	Conform		
§ 5.2 – Facteu	r de transmission et catégories de	filtres : Echantillon 1 <i>Tr</i>	ansmittance a	nd filter	categories	Conforme	Conform		
		Exiç	gences						
Catégorie du	Domaine spectral ul	traviolet	Domaiı	ne spect	ectral visible Absorption ac				
filtre	Valeur maximale du facteur spectral de transmission t (I)	Valeur maximale du facteur de transmissior des UVA solaire tsuva	1	e des valeurs du facteur mission dans le visible t _\		Valeur maximale du facteur de transmission			
	de 280 nm à 315 nm	de 315 nm à 380 nm	de plus d	e %	jusqu'à %	de l'infrarouge sola t sir			
0	0,05 × t ∨	t _∨	80		100				
1	5,55 ·· • •		43		80				
2	1% en valeur absolue ou 0,05 × t _V La plus grande valeur des 2 sera retenue	0,5 × t √	18		43	t	/		
3			8		18				
4	1% en valeur absolue	1% en valeur absolue ou 0,25 × t _V La plus grande valeur des 2 sera retenue	3		8				
	le qu'aux filtres de protection solaire re ne protection contre les rayonnements								
Catégorie du f	iltre revendiquée Category claimed filt	er				4	1		
Dans le cas d'	un filtre polarisé <i>In the case of a polar</i>	ized filter				2	1		
Contrôle de	a mesure sur étalon de travail IMS-	Valeur attendue	1	1 - 14,87 ± 0,05		Conforme	Conform		
	320-4-1	valeur obtenue			14,85		14,85		
n° d	'échantillon <i>No. Of sample</i>	01D	01G						



Date : 18/10/2023

N° DOSSIER : 09-23-1569

N° DOCUMENT : ES09-23-1569

Facteur global de transmission en % (t _V) Overall transmission factor % (tV)	5,77	8,66
а) -de 280 nm à 315 nm : t _{suvв}	0,01080	0,01259
c) -de 315 nm à 380 nm : t _{SUVA}	0,0088	0,0097
Transmission mini de 475 nm à 650 nm <i>Minimum</i> transmission	4,60	7,25
Q rouge Q red	1,16	1,14
Q jaune Q yellow	1,00	1,00
Q vert Q green	1,01	1,01
Q bleu Q Blue	1,16	1,14

Catégorie du filtre mesurée / Category measured filter	4	
§ 5.3 – Exigences générales relatives au Facteur de transmission General transmittance requirements	Conforme	Conform
§ 5.3.1 – Homogénéité du facteur de transmission : Echantillon 1 Uniformity of luminous transmittance	Conforme	Conform

Essais réalisés sur	SMART VISION			
Echantillon Sample	01D	01G		
P1 %	17,9	-		
P2 %	-	10,4		
P3 %	12,4			

§ 5.3.2 – Exigences relatives aux usagers de la route et à la conduite automobile Requirements for road use and driving	Non applicable	Not applicable
§ 5.3.3 – Diffusion grand angle : Echantillon 1 ou autre <i>Wide angle scattering</i>	Conforme	Conform

Exigences:

* Lorsque les filtres sont soumis à essai, au point de référence, la diffusion grand angle des filtres tels qu'ils sont livrés par le fabricant doit être inférieure ou égale à 3%.

Echantillon Sample	01D	01G
Diffusion % (≤ 3%) <i>Diffusion</i> % (≤ 3%)	0,55	0,43

§ 5.3.4 – Exigences supplémentaires du facteur de transmission : Additional transmittance requirements for specific filter types	Non applicable	Not applicable
# 5.3.4.1 – Filtres photochromiques : Echantillon 1 <i>Photochromic filters</i>	Non applicable	Not applicable



Date : 18/10/2023

Conforme

Conform

N° DOSSIER : 09-23-1569

§ 6 – PUISSANCE OPTIQUE *REFRACTIVE POWER*

N° DOCUMENT : ES09-23-1569

09-23-1509		
# 5.3.4.2 – Filtres polarisants : Echantillon 1 <i>Polarizing filters</i>	Non applicable	Not applicable
# 5.3.4.3 – Filtres dégradés : Echantillon 1 <i>Gradient filters</i>	Non applicable	Not applicable
§ 5.3.5 – Propriétés revendiquées de transmission : Echantillon 1 <i>Claimed transmittance properties</i>	Conforme	Conform
Revendication annoncée Claim announced		4
5.3.5.1 - Absorption/Facteur de transmission de la lumière bleue <i>Blue-light absorption/transmittance</i>	Non applicable	Not applicable
5.3.5.2 - Absorption et facteur de transmission du domaine spectral des ultraviolets <i>UV absorption/transmittance</i> 5.3.5.2.1 - Les exigences relatives au facteur de transmission des filtres pour lunettes solaires de l'UVA et l'UVB de aux exigences de transmission Dans les cas où un produit est déclaré absorber ou transmettre un certain pource ultraviolets, les exigences correspondantes suivantes doivent s'appliquer. <i>Requirement for the transmittance of filt A and UV-B must comply with the transmission requirements. In cases where it is claimed that a product reaches UV absorption or UV transmittance, the relevant requirement(s) below shall apply.</i>	ntage de rayo ters for sungla	ns sses in UV-
5.3.5.2.2 - Absorption des UV solaires <i>Solar UV absorption</i>	Conforme	Conform
Au cas où l'on revendique un filtre ayant une absorption des UV de x %, le facteur de transmission des UV solaire pas dépasser (100,5 – x) %.	 s τSUV du filtr	re ne doit
5.3.5.2.3 - Facteur de transmission des UV solaires Solar UV trabsmittance	Non applicable	Not applicable
Au cas où l'on revendique un filtre ayant un facteur de transmission des UV de moins de x %, le facteur de transmission des UV de moins de x %, le facteur de transmission des UV de moins de x %, le facteur de transmission des UV de moins de x %, le facteur de transmission des UV de moins de x %, le facteur de transmission des UV de moins de x %, le facteur de transmission des UV de moins de x %, le facteur de transmission des UV de moins de x %, le facteur de transmission des UV de moins de x %, le facteur de transmission des UV de moins de x %, le facteur de transmission des UV de moins de x %, le facteur de transmission des UV de moins de x %, le facteur de transmission des UV de moins de x %, le facteur de transmission des UV de moins de x %, le facteur de transmission des UV de moins de x %, le facteur de transmission des UV de moins de x %, le facteur de transmission des UV de moins de x %, le facteur de transmission des UV de moins de x %, le facteur de transmission des UV de moins de x %, le facteur de x %, le facteu	ission des UV	' solaires
5.3.5.2.4 - Absorption des UVA solaires Solar UV-A absorption	Non applicable	Not applicable
Au cas où l'on revendique un filtre ayant une absorption de l'UVA de x %, le facteur de transmission de l'UVA sola doit pas dépasser $(100,5-x)$ %.	aire τSUVA du	filtre ne
5.3.5.2.5 - Facteur de transmission des UVA solaires Solar UV-A transmittance	Non applicable	Not applicable
Au cas où l'on revendique un filtre ayant un facteur de transmission de l'UVA de moins de x $\%$, le facteur de trans τ SUVA du filtre ne doit pas dépasser (x + 0,5) $\%$.	mission de l'U	VA solaire
5.3.5.2.6 - Absorption des UVB solaires <i>Solar UV-B absorption</i>	Non applicable	Not applicable
Au cas où l'on revendique un filtre ayant une absorption de l'UVB de x $\%$, le facteur de transmission de l'UVB sola doit pas dépasser $(100,5-x)$ $\%$.	ire τSUVB du	filtre ne
5.3.5.2.7 - Facteur de transmission des UVB solaires Solar UV-B trabsmittance	Non applicable	Not applicable
Au cas où l'on revendique un filtre ayant un facteur de transmission de l'UVB de moins de x $\%$, le facteur de trans τ SUVB du filtre ne doit pas dépasser (x + 0,5) $\%$.	mission de l'U	VB solaire
5.3.5.2.8 - Lunettes de soleil traitées anti-reflet Antireflective coated sunglasses	Non applicable	Not applicable
# 5.3.5.2.9 - Absorption accrue de l'infrarouge Enhanced infrared absorption	Non applicable	Not applicable



Date: 18/10/2023

N° DOSSIER: 09-23-1569

N° DOCUMENT: ES09-23-1569

§ 6.1 – Puissance sphérique et astigr	natique : Echantillan 2 at 2 😋	phorical and actiomatic power
9 o. i = Fuissalice splielique et astigi	natique . Editaritillori Z et 3 👀	Jilelicai aliu astigiliatic powei

Conforme

Conform

Les tolérances admissibles des lunettes sans effet correcteur sont données dans le tableau ci-dessous :

	Puissance optique Puissance optique		Différence de puissance optique prismatique (Δ, cm/m)			
Classe optique	sphérique (D1+D2)/2 (D, m-1)	astigmatique [D1-D2] (D, m-1)	horizontale			
	(D1102)/2 (D, III-1)	[61-62] (6, 111-1)	base externe	base interne	verticale	
/	± 0,12	≤ 0,12	1	0,25	0,25	
Incertitude de mesure	± 0,01 m-1	± 0,01 m-1	± 0,02 cm/m	± 0,02 cm/m	± 0,02 cm/m	

Note: D1 et D2 sont les puissances optiques suivant les deux méridiens principaux.

Les axes de méridiens principaux des deux oculaires doivent être parallèles à ± 10 ° prés.

La différence entre les puissances sphériques des filtres montés droit et gauche ne doit pas dépasser 0,18D.

0.117.1	
n° d'échantillon <i>sample n</i> °.	02
Oculaire droit D1 Right eye D1	-0,078
Oculaire droit D2 Right eye D2	-0,025
Oculaire gauche D1 Left eye D1	-0,097
Oculaire gauche D2 Left eye D2	-0,019
P O sphérique Droite (D ; m-1) P O spherical right (D ; m-1)	0,052
P O sphérique Gauche (D; m-1) P O spherical left (D; m-1)	0,058
P O astigmatique Droite (D ; m-1) P O astigmatic right (D ; m-1)	0,053
P O astigmatique Gauche (D; m-1) P O astigmatic left (D; m-1)	0,078
Différence de puissance (D ; m-1) <i>Power difference</i> (D ; m-1)	0,007
n° d'échantillon <i>sample N</i> °	02
Oculaire droit horizontal (mm) Horizontal right eye (mm)	3,5
Oculaire droit vertical (mm) Vertical right eye (mm)	4,5
Oculaire gauche horizontal (mm) Horizontal left eye (mm)	2
Oculaire gauche vertical (mm) Vertical left eye (mm)	3,5
Différence horizontale (cm/m) horizontal difference (cm/m) Base int. si < 0 Base ext. si > 0	0,08
Différence verticale (cm/m) Vertical difference (cm/m)	0,05



Date : 18/10/2023

N° DOSSIER : 09-23-1569

N° DOCUMENT: ES09-23-1569

09-23-1509					
§ 6.3 – Ecart prismatique (erreur relative du prisme) Prism imbalance (relative prism error)	Conforme	Conform			
§ 7 – SOLIDITE ROBUSTNESS	Conforme	Conform			
# § 7.1 – Solidité minimale des filtres : Echantillon 3 <i>Minimum robustness of filters</i>	Conforme	Conform			
Les protecteurs de l'œil doivent résister à une force statique pendant 10 s de 100N Suite à la charge, les protecteurs ne doivent présenter aucun défaut : a) fracture de l'oculaire : on considère qu'un oculaire a été brisé lorsqu'il est fendu dans toute son épaisseur en deux ou plusieurs norceaux, ou lorsque plus de 5 mg de la matière de l'oculaire se sont détachés de la surface opposée à celle en contact avec la bille ou orsque la bille traverse l'oculaire ; b) déformation de l'oculaire : on considère qu'un oculaire a été déformé lorsqu'une trace se produit sur le papier blanc du côté opposé à					
celui frappé par la bille. Protective eye must withstand a static force of 100N for 10 sec. Following the load, guards a) Filter fracture. A filter is considered to have fractured when it cracks through its entire thickness and across a c or more separate pieces, or more than 5 mg of the material of the eye piece detached themselves from the surface with the ball or when the ball passes through the eye b) filter deformation A filter is considered to have been defort the white paper on the opposite side to contacted by the ball,	omplete diam ce opposite th	eter into two at in contact			
Echantillon 03D sample 03D	Conforme	Conform			
a) fracture du filtre filter fracture	Conforme	Conform			
b) déformation du filtre filter deformation	Conforme	Conform			
Echantillon 03G sample 03G	Conforme	Conform			
a) fracture du filtre filter fracture	Conforme	Conform			
b) déformation du filtre filter deformation	Conforme	Conform			
§ 7.2 – Déformation de la monture et maintien des filtres : Echantillon 4 Frame deformation and retention of filters	Conforme	Conform			
a) pas de fracture fracture or crack at any point	Conforme	Conform			
b) pas de déformation permanente No permanent deformation Déformation Distorsion = 1,18%	Conforme	Conform			
c) pas de déplacement des filtres par rapport à la monture neither filter shall be dusplaced fromthe frame	Conforme	Conform			
§ 7.3 – Résistance au choc du filtre, niveau 1 (facultatif) : Echantillon 3 Impact resistance of the filters, strength level 1 (optional specification)	Non applicable	Not applicable			
# § 7.4 – Endurance accrue des lunettes de soleil (facultatif) : Increased endurance of sunglasses (optional specification)	Non applicable	Not applicable			
#§ 7.5 – Résistance à la transpiration (facultatif) Resistance to perspiration (optional specification)	Non applicable	Not applicable			
§ 7.6 – Résistance au choc du filtre, niveau 2 ou 3 (facultatif) <i>Impact resistance of the filter, strength level 2 or 3 (optional specification)</i>	Non applicable	Not applicable			
§ 8 – RESISTANCE AU RAYONNEMENTS SOLAIRES RESISTANCE TO SOLAR RADIATION	Conforme	Conform			



Date : 18/10/2023

N° DOSSIER : 09-23-1569

N° DOCUMENT: ES09-23-1569

Exposition aux rayonnement UV (50±1)h à 450W Exposure to UV radiation	,
échantillon 3 sample 3	

La variation relative du facteur de transmission dans le visible ne doit pas être supérieure aux valeurs spécifiées au tableau ci-dessous :

Catégorie du filtre	0	1	2	3	4
variation relative admissible en %	±3	± 5	± 8	± 10	± 10

- La valeur maximale du facteur de luminance réduit doit être inférieure à 0,65 (cd/m².lx)
- Les exigences relatives au domaine spectral ultraviolet pour TV indiquées dans le tableau du facteur de transmission doivent être satisfaites
- Les exigences aux propriétés de transmission et de réflexion revendiquées doivent être satisfaites.

Facteur de transmission après vieillissement <i>T</i>	Conforme	Conform			
Échantillons samples	01D	01G			
ťv % après UV	6,25	7,94			
tv % avant UV	5,77	8,66			
D tv (%) = [τ'v après UV - τv avant UV] /τν avant UV	8,2	8,3			

Exigences:

* Lorsque les filtres sont soumis à essai, au point de référence, la diffusion grand angle des filtres tels qu'ils sont livrés par le fabricant doit être inférieure ou égale à 3%.

Echantillon sample	09D	09G
Diffusion (%) Diffusion	0,41	0,44

Transmission dans l'UV après vieillissement Transmission in the UV after aging	Conforme	Conform

	Exigence requirement		
Facteur global de transmission en % (tv) Overall transmission factor	t _V	Valeur moyenne Average value	7,09

	01D	01G
a) -de 280 nm à 315 nm	0,01193	0,01417
c) -de 315 nm à 380 nm : t suva	0,0112	0,0121

Conduite automobile et usagers de la route après vieillissement <i>Driving and road users after aging</i>	Non	Not	1
Conduite automobile et usagers de la route après vieillissement Driving and road users after aging	applicable	applicable	ı



Date : 18/10/2023

Présent

Present

	N° DOSSIER : 09-23-1569		N° DOCUM	ENT : ES09-	23-1569			
	priétés de transmission et d ection claimed after aging	e réflexion rever	ndiquées après vieill	lissement <i>Prop</i>	erties of transmission a	nd	Conforme	Conform
Re	vendication annoncée <i>claim</i>	announced					4	l
§ 9	- RESISTANCE A L'INFLA	AMMABILITE : E	Echantillon 3 <i>RESIS</i>	TANCE TO IG	NITION		Conforme	Conform
La	combustion du protecteur ne	e doit pas continu	uer après le retrait d	e la baguette d	'essai.			
	n° échantillon sampl	le n°		03				
			Test 1	Test 2	Test 3			
	Observation Observa	ation	Conforme	Conforme	Conforme			
			Conform	Conform	Conform			
# §	10 – RESISTANCE A L'AB	BRASION (facul	tatif) RESISTANCE	TO ABRASIO	N (optional specificat	ion)	Non applicable	Not applicable
§ 1	1 – EXIGENCES DE PROT	ECTION PROTE	ECTIVE REQUIREM	IENTS			Conforme	Conform
# §	11.1 – Étendue de la zone	de protection (Coverage area				Conforme	Conform
cer syr cer syr	s lunettes de soleil doivent re atres sont distants de 64 mm nétrie verticale. The sunglas atres of which are separated anmetry axis.	n et placés symé sses shall cover i by 64 mm and s	triquement de chaq two ellipses with a h symmetrically placed	ue côté du mili norizontal diame d on either side	eu du pont de la montu eter of 40 mm and a ve of the centre of the bri	re, c'est-à rtical diam dge of the	-dire son axe neter of 28 mr frame, i.e. its	de n, the vertical
les <i>be</i>	s lunettes de soleil <u>enfant</u> do centres sont distants de 54 worn by children , the sungl atres of which are separated	mm et placés sy lasses shall cove	métriquement de ch er two ellipses with a	naque côté du i a <i>horizontal dia</i>	milieu du pont de la mo meter of 34 mm and a	nture. <i>For</i> vertical dia	sunglasses ii ameter of 24 i	ntended to
Dis	tance interpupillaire différen	te selon spécific	ation client <i>Pupillar</i> y	∕ distance diffei	s according to custome	er specifica	ation	
	11.2 – Exigences de prote ter category 4)	ection temporal	e (filtres de catégo	rie 4) <i>Tempora</i>	al protective requirem	ents	Conforme	Conform
§ 1 Fra	2 – INFORMATIONS ET ET nçais et engagement du fabri	TIQUETAGE INFicant Approved o	FORMATION AND L n appendix documer	ABELLING V	alidé sur document anne manufacturer's commit	exe en ment	Conforme	Conform
§ 1	2.1 – Lunettes de soleil co	mplètes Compl	lete Sunglasses				Conforme	Conform
	1.1 – Informations à fournir anglasses	avec chaque lun	ettes soleil <i>Informat</i>	ion to be suppl	ied with each pair of		Conforme	Conform
рі	es informations suivantes do ésentation ou toute autre co tre fournies dans la ou les la separate inforamation on l	ombinaison de ce angues nationale labels, packagin	es différents élémen es de l'état de destin g, that accompanies	its sur le point of ation : <i>This info</i> s the sunglasse	de vente. Il peut être sti ormation shall be in the	pulé que o form of m Vhere picto	ces information Parkings on th	ns doivent e <i>frame or</i>
a) i								

b) nom et adresse du fabricant ou du fournisseur Name and address of the manufacturer



Date : 18/10/2023

N° DOSSIER : 09-23-1569

N° DOCUMENT : ES09-23-1569

c) type de filtre polarizer	en cas de filtre photochromique et/ou	polarisant Type filter in cas	e of photochromic filter and / or	Non applicable	Not applicable
d) numéro de l indiqué de prét states for phot	Présent	Present			
e) description (tion écrite telle que figurant : viven in table 5	Présent	Present		
-	Tableau 5 - Description des catégor	ies de filtre et des symbol	es correspondants	Présent	Present
Catégorie de filtre	Description	Utilisation	Symbole	Présent	Present
0	Lunettes de soleil légèrement teintées <i>Light tint sunglasses</i>	Affaiblissement très limité de l'éblouissement solaire Very limited reduction of sunglare	CEI 60417-5955	Présent	Present
1	Lunettes de soleil légèrement teintées <i>Light tint sunglasses</i>	Affaiblissement limité de l'éblouissement solaire Limited protection against sunglare	ISO 7000-2948	Présent	Present
2	Lunettes de soleil General purpose sunglasses	Bonne protection contre l'éblouissement solaire Good protection against sunglare	ISO 7000-2949	Présent	Present
3	Lunettes de soleil General purpose sunglasses	Protection élevée contre l'éblouissement solaire High protection against sunglare	ISO 7000-2950	Présent	Present
4	Lunettes de soleil très foncées pour usage spécifique, Réduction très forte de l'éblouissement solaire Very dark special purpose sunglasses, very high sunglare reduction	Protection très élevée contre les rayonnements solaires extrêmes comme en mer, en espaces enneigés, en haute montagne ou dans le désert Very hugh protection against extreme sunglare, e.g. at sea, over snowfields, on high mountains, or in desert	ISO 7000-2951	Présent	Present
NOTE:	Il est possible d'utiliser la descripti pictogra		mme The wording and/or	Présent	Present
) référence à l	a présente partie de l'ISO 12312 <i>Refe</i>	•	12	Présent	Present
ı) toute exigen		Présent	Present		
n) restriction d' he following	'utilisation, qui doivent inclure au moin	s ce qui suit : Restrictions of	use, wich shall include at least	Présent	Present



Date : 18/10/2023

N° DOSSIER : 09-23-1569

N° DOCUMENT: ES09-23-1569

1) Ne pas utiliser pour une observation directe du soleil <i>Not for direct observation of the sun</i>	Présent	Present
Ne convient pas à la protection contre les sources de lumière artificielle, par exemple solarium Not for protection against artificial light sources,	Présent	Present
3) Ne convient pas à la protection de l'œil contre les risques mécaniques, tels qu'un choc, pour les produits ne satisfaisant pas aux exigences de § 7.3 ou de 7.6 Not for use as eye protection against mechanical impact hazards (for products not satisfying the requirement of 7.3 or 7.6)	Présent	Present
4) toute autre restriction que le fabricant estime justifiée <i>Any other restrictions deemed appropriate</i> to be communicated by the manufacturer	Présent	Present
i) lorsque le filtre ne répond pas aux exigences en matière de conduite automobile et, pour ce qui concerne la catégorie 4, l'avertissement suivant : "Ne convient pas à la conduite automobile et aux usagers de la route" sous la forme de l'un des symboles présentés ou en toutes lettres. La hauteur minimale des symboles doit être de 5 mm When the filter does not meet the necessary requirement for driving and for filter category 4, the following warning: "Not suitable for driving and road use" in the form of the symbols shown in Figure 2 and/or in writing. The minimum height of the symbol shall be 5mm. Figure 2 - Symbole: "Ne convient pas à la conduite automobile et aux usagers de la route"	Présent	Present
j) lorque le filtre présente un facteur de transmission dans le visible inférieur à 75% et supérieur à 8%, l'avertissement suivant : "Ne convient pas à la conduite automobile de nuit ou dans des conditions de faible luminosité" ou "Ne convient pas à la conduite automobile au crépuscule ou de nuit". Le même avertissement s'applique au filtre photochromiques pour lesquels le facteur de transmission dans le visible à l'état clair est inférieur à 75%. when the filter has a transmittance in the visible below 75% and over 8%, the warning: "Not suitable for driving at night or in low light conditions " or " Not suitable for driving at dusk or at night . " The same warning applies to the photochromic filter to which the transmission factor in the visible to the clear state is less than 75 %.	Présent	Present
12.1.2 – Informations complémentaires que le fabricant doit mettre à disposition Additional information that the manufacturer must make available	Non applicable	Not applicable
Conseil de nettoyage, d'entretien de stockage : Nettoyer les oculaires à l'eau claire les essuyer avec un chiffon doux ou laisser sécher à l'air libre. Ranger la lunette dans son étui d'origine afin d'éviter tout risque de rayures. Les oculaires rayés ou abimés doivent être remplacés. Entreposez votre lunette loin d'une source de chaleur extrême, dans un endroit sec à température ambiante. Lunette uniquement destinée à une protection contre le rayonnement solaire.		
Avertissement: Ne pas utiliser pour une observation directe du soleil Ne convient pas à la protection contre les sources de lumière artificielle par exemple solarium Ne convient pas à la protection de l'œil contre des risques mécanique, tel qu'un choc Ne convient pas à la conduite au crépuscule, de nuit ou dans de condition de faible luminosité Importé par LOCAPLAST 26 Rocade de la croix saint Georges 77600 BUSSY SAINT GEORGES, produit conforme au règlement (UE) 2016/425 selon la norme NF EN ISO 12312-1 : 2013/A1 :2015		
Se rapporter au marquage à l'intérieur de la branche ou au symbole figurant sur l'oculaire pour connaitre la catégorie de protection de votre lunette. Déclaration U.E de conformité à consulter sur notre site www.sea-river.fr		



Transmittance

